

République Française

Département de l'Aisne

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Flavy-Le-Martel

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2024

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
19	15	16

Date de convocation
4 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze novembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Salle des Mariages, sous la présidence de **Patrick JULIEN**, maire.

Présents : **JULIEN Patrick, ABRAHAM Hervé, DUBOIS Christine, LEFEVRE Régis, BAS Jean-Pierre, TRICOTEAUX Denis, HOUDARD Céline, LABOURO-RAUH Armelle, DECLERCK Michel, LEMARCHAND Caroline, ROBINET Jean-Marie, VAN ISACKER Éric, LOBBE Joël, GREHAN Stéphanie, FAUQUEMBERGUE Jean-François.**

Absents : **GRAS Delphine, OUDELET Laëtitia, VIOT Séverine, BOURGIS Sylvie.**

Représentée : **GRAS Delphine donne pouvoir à JULIEN Patrick.**

Madame LABOURO-RAUH Armelle a été nommée secrétaire de séance.

Objet de la délibération : **Tarifs Salles Polyvalentes – Année 2025.**
Numéro de la délibération : **202442**

	HABITANTS DE FLAVY		AUTRES LOCATAIRES	
	Avec chauffage ou Climatisation	Sans chauffage	Avec chauffage ou Climatisation	Sans chauffage
Location Salle rez-de-chaussée				
Location quelques heures : vins d'honneur, réunions...	154,00 €	117,00 €	214,00 €	177,00 €
Location pour repas	235,00 €	187,00 €	318,00 €	271,00 €
Mise à disposition de la salle aux habitants de la Commune pour réunion de famille suite à funérailles	70,00 €			
Location Salle de l'étage				
Location quelques heures : vin d'honneur, réunions...	162,00 €	127,00 €	231,00 €	196,00 €
Repas avec utilisation de la cuisine	345,00 €	276,00 €	485,00 €	403,00 €

Conditions générales :

Nettoyage de la Salle par les soins des utilisateurs.

- Vaisselle : en ce qui concerne la location de vaisselle, il apparaît nécessaire de proposer des tarifs modulés suivant le nombre de repas (particuliers).

- Repas jusqu'à 50 personnes : 40,00 €
- Repas de 50 à 100 personnes : 54,00 €
- Repas de plus de 100 personnes : 72,00 €
- Pour les Sociétés, réduction de 50% sur ces tarifs ;
- Pour les locations de verres ou coupes uniquement (vin d'honneur par exemple) : 22,00 €

—————> La rendre propre et disposée pour faciliter le comptage.

—————> La « casse » est à payer.

Conditions particulières :

Une fiche sera établie et remise aux utilisateurs. Elle comportera les consignes nécessaires.

Les disparitions ou détériorations les plus fréquentes concernant les couverts, les verres, les assiettes, les tasses et sous-tasses.

Pour tous les objets de ces catégories, afin de simplifier, le prix unique du remplacement sera aligné sur l'article le plus cher, soit actuellement :

- Couteaux : 4,90 €
- Cuillères, fourchettes : 2,30 €
- Verres de tous genres : 3,20 €
- Assiettes, tasses, sous-tasses, cendriers : 4,00 €

Ces prix seront revus chaque fois que le Conseil Municipal modifiera les tarifs de location de la Salle.

Pour tous les autres articles, la facturation sera effectuée au tarif de remplacement à la date de manifestation.

Sociétés locales :

- Assemblées Générales, réunions de bureau : gratuité
- Vin d'honneur, repas : réduction de 50% sur les tarifs énoncés ci-avant (avec tarification « sans chauffage » en toutes saisons)
- Manifestations particulières : bals, lotos, concours de belote... ..

Salle du bas : 94,00 €

Salle de l'étage : 138,00 €

Ces tarifs s'appliqueront à compter du 1^{er} janvier 2025.

Pour extrait conforme au registre des délibérations
Fait à FLAVY-LE-MARTEL, le 13 novembre 2024

Le secrétaire



Patrick JULIEN

Patrick JULIEN
2024.11.18 09:09:28 +0100
Ref:7588018-11384092-1-M
Signature numérique
le Maire